

Pays	BURKINA FASO
Numéro d'identification de la requête	2019000014
Titre	Utilisation de technologies numériques pour développer une méthodologie afin d'accroître la résilience climatique dans la ville de Ouagadougou grâce à des solutions basées sur la nature.
Entité nationale désignée	Direction Generale de l'Economie Verte et du Changement Climatique (DGEVCC). Pamoussa OUEDRAOGO
Organisation requérante	Foundation Green Action

Résumé de l'assistance technique du CTCN

Cette assistance technique a pour objectif de contribuer à définir une approche de renforcement de la résilience de la ville de Ouagadougou par la mise en œuvre d'actions d'adaptation aux changements climatiques associant de nombreuses technologies qui utilisent principalement des plantes vivantes pour promouvoir les infrastructures vertes urbaines. Les objectifs spécifiques seront i) de réaliser un diagnostic territorial et géo-spatial de la ville de Ouagadougou par l'usage de technologies satellites. ii) d'identifier les sites en concertation avec toutes les parties prenantes iii) identifier les espèces végétales pouvant s'adapter à la zone climatique concernée iv) Élaborer le plan de valorisation et de gestion des sites ainsi que les besoins d'accompagnement et de renforcement de capacité des parties prenantes, v) assurer une composante éducative, orientée aux plus jeunes et aux populations vulnérables afin de sensibiliser le grand public sur l'importance de la protection des espèces végétales, le rôle des espaces verts dans les villes durables, et leurs impacts comme instrument de résilience face aux effets du changement climatique, vi) faciliter l'accès à la finance climatique par le rédaction d'une note conceptuelle. Le projet sera mené en 15 mois.

Signatures pour validation du plan de réponse :

(Si possible, veuillez utiliser des signatures électroniques à insérer dans le document Microsoft Word)

Entité nationale désignée dans le cadre du Mécanisme technologique de la CCNUCC

Nom : OUEDRAOGO Pamoussa

Titre : Directeur Général de l'Economie verte et du Changement Climatique/ END-CTCN (BF)

Date : 24 février 2021

Signature :



Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN)

Nom : Rose Mwebaza

Titre : Directeur du CTCN

Date : 26/02/2021

Signature :



1. Historique et contexte

Les 15 villes à la croissance la plus rapide au monde - selon les estimations démographiques des Nations Unies - se trouvent toutes en Afrique. Selon un rapport de l'UN Habitat, le phénomène de l'urbanisation accélérée est l'une des causes majeures de la dégradation de l'environnement et ses conséquences les plus visibles en est sans aucun doute la déforestation. Le Burkina Faso connaît une forte croissance démographique. La population pourrait atteindre 25 millions en 2025 dont 9 millions en milieu urbain. Ouagadougou et Bobo-Dioulasso accueillent déjà 62% de la population urbaine du pays et le taux d'urbanisation pourrait passer de 20,3 en 2006 à 35% en 2026.

Face aux impacts inévitables du changement climatique, il apparaît nécessaire d'adapter les centres urbains afin de réduire la vulnérabilité des territoires et des populations à diverses catastrophes naturelles telles que sécheresses, glissements de terrain, famine et inondations. La végétalisation urbaine et les infrastructures urbaines vertes (GUI) sont des actions régulièrement mises en avant en matière d'adaptation aux facteurs climatiques, par exemple pour lutter contre l'aggravation du phénomène des îlots de chaleur urbaine ou la variabilité importante des pluies.

Les principaux centres urbains du Burkina Faso possèdent de nombreux terrains destinés à la création d'espaces verts prévus dans les plans cadastraux. Cependant, les sites d'espaces verts sont illégalement occupés (27% en 2012), détournés de leur utilisation initiale ou colonisés par des infrastructures socio-économiques comme les écoles, les lieux de culte et les kiosques de commerce. Face à ces menaces, la protection, l'embellissement et la valorisation constitue un défi majeur pour une gestion durable des aménagements paysagers au Burkina Faso de manière à améliorer la qualité du cadre de vie des populations en milieu urbain tel que reflété dans la Stratégie Nationale d'Aménagement Paysager.

C'est pourquoi, ce projet souhaite associer la problématique des villes durables avec les enjeux de la disparition et le déclin des espèces fruitières, ornementales, forestières locales et étrangères que connaît le Burkina Faso. Avec l'aide des technologies satellites, de nouveaux espaces verts et infrastructures vertes pourront être identifiés, protégés, sécurisés et valorisés ce qui augmentera la résilience de la ville de Ouagadougou face aux effets du changement climatique. L'assistance technique favorisera la participation citoyenne et la sensibilisation aux populations les plus vulnérables (femmes et enfants).

2. Énoncé du problème

Les aménagements paysagers jouent un rôle important dans l'amélioration du cadre de vie des populations. En effet, le capital vert d'une ville participe de manière significative à la valorisation du paysage, l'atténuation des effets du changement climatique et à la lutte contre les pollutions et les nuisances. Toutefois au Burkina Faso, les lieux destinés au reverdissement et à l'embellissement sont détournés à d'autres fins ou laissés à l'abandon au bonheur des occupants illégaux. Ces enjeux sont adressés dans la Stratégie Nationale en matière d'Aménagement Paysager (SNAP 2021-2025) dont les résultats attendus sont i) des sites urbains d'aménagement paysagers sécurisés ; ii) des aménagements réalisés ; iii) des sites valorisés. Ce projet permettra de répondre à chacun de ces 3 axes. Comme la responsabilité des populations est un élément clé du processus de planification, l'assistance technique veillera à mettre l'accent sur l'Information, l'Éducation et la Communication.

L'objectif de cette assistance technique sera la contribution à la définition d'une approche de renforcement de la résilience de la ville de Ouagadougou par la mise en œuvre d'actions d'adaptation aux changements climatiques associant de nombreuses technologies qui utilisent principalement des plantes vivantes pour promouvoir les infrastructures vertes urbaines. Cette assistance technique devrait permettre de travailler en parallèle tant sur la problématique des villes durables que sur celle de la gestion des sols par le recours aux espèces végétales locales. Ceci se réalisera avec la participation du public, l'élaboration d'outils techniques d'aménagement et de gestion qui permettront l'embellissement des sites, l'analyse de la rentabilité des espaces aménagés, le développement des filières et la promotion de l'éducation environnementale tels que recommandés dans la Stratégie Nationale d'Aménagement Paysager.

<p>Livrable 1</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Plan de travail détaillé ii) Plan de suivi et d'évaluation iii) Description des impacts attendus iv) Rapport de clôture 	<p>X X X</p>												<p>X</p>
<p>Résultat 2 : Diagnostic territorial et géo-spatial de la ville de Ouagadougou par l'usage de technologies satellites. <i>Ce diagnostic constitue l'étude préalable à mener pour disposer de l'ensemble des données nécessaires sur la ville de Ouagadougou en vue de dégager les enjeux, les contraintes et défis de gestion pour les sites identifiés. Cette étude permettra d'avoir des données en vue du choix des différents sites qui seront identifiés.</i></p>													
<p>Activité 2.1 : Réunion de lancement (digitale) avec les principaux représentants (Ville pilote, NDE, NDA, CTCN, Ministères, l'équipe de la Green Action Foundation et l'équipe consultante en présence des experts nationaux et internationaux).</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Présentation de l'équipe consultante et les parties prenantes du projet ii) Échange des documents de référence (stratégie nationale, étude, réglementation, lois, ect) iii) Description de la méthodologie appliquée pour le diagnostic territorial et géospatial de la ville de Ouagadougou par l'usage de technologies satellites. iv) Présentation du plan de travail, des activités qui seront menés dans cette AT, des résultats attendus. 													
<p>Activité 2.2: Usage de technologies satellites pour cartographier la ville de Ouagadougou</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Analyse géo-spatiale du domaine public de la ville de Ouagadougou en vue d'apprécier la dynamique territoriale, l'importance des IUUV, leurs états de conservation et la nécessité de les rénover à travers la végétalisation architecturale et l'aménagement urbain ii) Analyse géo-physique de la ville de Ouagadougou iii) Traitement des cartes afin d'en extraire les données utiles pour cette AT. iv) Identification des sites pouvant être utiliser pour promouvoir le recours aux infrastructures vertes urbaines 													
<p>Activité 2.3 : Analyse des cartes satellites afin d'identifier les enjeux, les contraintes, les défis de gestion des sites</p> <ul style="list-style-type: none"> i) Première analyse approfondie des cartes afin d'identifier les espaces les plus aptes à accueillir des IUUV. ii) Définition des barrières, enjeux, contraintes, défis et opportunités de chaque site. iii) Proposition d'une méthodologie de classification des sites identifiés. 													

<p>Livrable 2 : 2.1 Compte rendu de l'atelier de lancement 2.2 Cartes satellites et géophysiques en haute définition (format digital) 2.3 Rapport identifiant les barrières, les enjeux, les défis et les opportunités de chaque sites identifiés, sous forme de fiches et diagnostic territorial et géo-spatiale de la ville de Ouagadougou pour l'identification des sites (dans le cadre de la vulgarisation de l'approche des infrastructures vertes urbaines). 2.4 Proposition d'une méthodologie visant à faciliter la sélection des sites sur la base de critères quantitatifs de priorisation</p>	X												
<p>Résultat 3 : Identifier les sites en concertation avec toutes les parties prenantes La concertation de toutes les parties prenantes est plus que nécessaire afin d'assurer le soutien des citoyens, définir l'usage de ces sites, et favoriser la résolution de problèmes environnementaux par la végétalisation architecturale et l'aménagement urbain.</p>													
<p>Activité 3.1 Étude de vulnérabilité de sites Ceci se fera lors d'un voyage sur place, en présence des experts internationaux et nationaux. La vulnérabilité des sites sera exprimée en fonction des risques auxquels les sites sont exposés et du degré de sensibilisation actuelle et future (faible, moyen, élevé, très élevé).</p>													
<p>Activité 3.2 :Organiser un atelier de participation de deux jours avec toutes les parties prenantes. Cet atelier se déroulera sur deux jours : Lors de la première journée, l'objectif sera de prioriser les sites (en fonction de leur vulnérabilité, de leur états actuels, des limites à leur utilisation). Cette priorisation se réalisera sur la base d'une méthodologie qui sera proposée par le bureau d'étude et préalablement validée par l'END du pays. La deuxième journée aura pour objectif de définir l'usage ui devra être fait des sites priritisés lors de la journée précédente.</p>													
<p>Livrables 3.1 Étude de vulnérabilité des sites. 3.2 Compte rendu de l'atelier comprenant la liste des participants, l'ordre du jour, une note conceptuelle qui aura été transmise aux participants avant la tenue de l'événement, des photos. 3.3 Rapport sur les sites prioritisés, définition de la méthodologie utilisée, présentation de la matrice finale, et définition de l'usage des sites prioritisés.</p>													
<p>Résultat 4 : Présentation d'un portefeuille de projets de végétalisation pour la ville pilote</p>													
<p>Activité 4.1: Proposition de végétalisation architecturale et d'aménagement urbain de la ville de Ouagadaougou par la promotion d'infrastructures vertes urbaines sur les sites identifiés et prioritisés lors</p>													

5 Ressources nécessaires et estimation budgétaire :

Le coût d'accueil d'une réunion / d'un atelier ou d'une formation est estimé à 1 500 dollars par jour. Il comprend une journée de location, les frais de papeterie de base, de déplacement et de nourriture des participants.

Le coût d'un voyage comprend un vol aller-retour à 1 200 \$ et cinq jours ouvrables au Cameroun à 200 \$, soit 2 200 \$ par voyage pour l'expert international.

Les transports locaux définissent le coût de déplacements locaux en temps COVID (transport individuel).

Résultats	Ressources Humaines	Voyages	Ateliers et réunions	Equipement et ressources	Coûts estimés en USD	
					Minimum	Maximum
Résultat 1: Développement des documents de planification et de communication	I1: 11 jours I2: 1 jours I3 : 1 jours I4: 0 jours N1: 2 jours N2 : 3 jours N3 : 3 jours	Aucun	Réunion de lancement (virtuelle)	Aucun	5,000	8,000
Résultat 2: Diagnostic territorial et géo-spatial de la ville de Ouagadougou par l'usage de technologies satellites.	I1: 15 jours I2: 7 jours I3 : 26 jours I4: 1 jours N1: 11 jours N2 : 1 jours N3 : 1 jours	Activité 2.2: 2,200 pour la présence de l'expert international en SIG pendant une semaine + 500 euros de voyages nationaux (100 euros par voyages x 5 voyages).		Aucun	25,000	30,000
Résultat 3 : Identifier les sites en concertation avec toutes les parties prenantes	I1: 20 jours I2: 20 jours I3 : 3 jours I4: 1 jours	Activité 3.1 : Présence de deux experts internationaux à	Activité 3.2 : 2 jours d' atelier soit un total de USD 3,000 pour les frais de	Aucun	40,000	45,000

	<p>N1: 10 jours N2 : 10 jours N3 : 5 jours</p>	<p>2,200 USD chacun pour une semaine sur place) soit un total de 4,400 USD+ 1,000 euros pour les voyages locaux</p> <p>Activité 3.2 : Présence de deux experts internationaux à 2,200 USD chacun pour une semaine sur place) soit un total de 4,400 USD+ 5,000 euros pour les assurer la présence des parties prenantes à l'atelier</p>	<p>logistique (frais de déplacement des participants + location de la salle etc) ce qui équivaut à 1 500 USD/ jours</p>			
<p>Résultat 4 : Présentation d'un portefeuille de projets de végétalisation pour la ville pilote</p>	<p>I1: 58 jours I2: 30 jours I3 : 10 jours I4: 22 jours N1: 150 jours N2 : 37 jours N3 : 41 jours</p>	<p>Activité 4.2 : Présence d'un expert international soit 2,200 USD pour une semaine sur place) + 5,000 USD pour les voyages locaux afin d'assurer la présence des partenaires à</p>	<p>Activité 4.2 : 2 jours d'atelier pour un montant total de USD 3,000 pour les frais de logistique (frais de déplacement des participants + location de la salle</p>	<p>Activité 4.4 : 5,000 USD pour des afdiches, osters, messages radios etc.</p>	<p>115,000</p>	<p>120,000</p>

		l'atelier. Activité 4.4 : 3,000 USD pour les voyages locaux afin s'assurer la campagne de sensibilisation citoyenne	etc) ce qui équivaut à 1 500 USD / jours Activité 4.4 : 10 ateliers de sensibilisation dans 10 quartiers pour un montant total de USD 15,000 ce qui équivaut à 1 500 USD / jours			
Résultat 5 :	I1: 5 jours I2: 0 jours I3 : 0 jours I4: 45 jours N1: 17 jours N2 : 12 jours N3 : 30 jours	Activité 5.2 : 900 USD pour des déplacements nationaux	Activité 5.2 : 5 jours de sensibilisation dans les 3 écoles	Activité 5.3 : 10,000 USD pour les projets pilotes dans les écoles	35,000	40,000
Résultat 6 –	I1: 7 jours I2: 15 jours I3 : 0 jours I4: 0 jours N1: 5 jours N2 : 0 jours N3 : 0 jours	Aucun	Aucun	Aucun	10,000	12,000
Estimated cost range for the entire Response Plan (US\$)					230,000	250,000

6 Profil et expérience des experts

Sur la base des ressources humaines nécessaires identifiées dans la section 4 (Ressources nécessaires et budget détaillé), veuillez fournir une description du profil des experts requis pour la mise en œuvre du Plan de réponse du CTCN. (Elagir l'expertise aux acteurs terrains axé sur le savoir faire local et aussi à l'expertise en terme de techniciens pour accompagner les bénéficiaires dans la mise en oeuvre du projet)

Expertise requise	Brève description du profil requis
<i>Pour tous les experts, veuillez utiliser les mêmes titres que ceux figurant à la section 4.</i>	<i>Veuillez fournir une brève description de l'expertise et de l'expérience nécessaires (formation, secteurs d'expertise, années d'expérience, connaissance des pays, exigences linguistiques, etc.).</i>
<i>Expert en planification urbaine et Chef d'équipe (International 1)</i>	12 ans d'expérience en planification urbaine, smart cities, infrastructures vertes, végétalisation des villes. Au moins 3 projets certifiés en Afrique Français et Anglais requis
<i>Expert en adaptation en Changement Climatique (International 2)</i>	Au moins 8 ans d'expérience en adaptation aux effets du changement climatique Au moins 5 projets certifiés dans le contexte de ville Expérience en Afrique souhaitée Français et anglais requis
<i>Expert en biologie, paysagisme, horticulture, ou affiliés (National 1)</i>	Au moins 8 ans d'expérience en végétalisation des espaces urbains. Expérience d'au moins 5 ans au Burkina Faso requise Français et anglaise requis
<i>Expert en technologies numériques (International 3)</i>	Au moins 8 ans d'expérience en technologies numérique (SIG, Satellites et drones)
<i>Expert en genre (National 2)</i>	Au moins 8 ans d'expérience en Genre Au moins 5 ans en Afrique
<i>Expert en communication et Divulgateur et Design (International 4)</i>	Au moins 8 ans d'expérience en communication reliée à l'environnement, au Développement Durable, au Changement Climatique ou affilié Au moins 5 ans d'expérience dans la réalisation de manuels destinés à des enfants Français et anglais requis
<i>Expert en renforcement des capacités (N3)</i>	Au moins 8 ans d'expérience dans des processus de sensibilisation 5 ans d'expérience avec le public infantile Français exigé

7 Contribution aux impacts positifs à long terme

Cette assistance technique tend à mettre en œuvre des actions d'atténuation et d'adaptation au changement climatique par le biais de la promotion et de la valorisation des infrastructures vertes centrées sur l'urbanisme et l'écologisation architecturale à travers la végétalisation des centres urbains de la ville Ouagadougou du Burkina Faso, combinant plusieurs technologies à base de plantes vivantes (variétés d'espèces locales appréciées grâce aux résultats de la recherche et espèces fruitières, ornementales et forestières locales et étrangères). L'objectif principal est de contribuer au renforcement de la résilience face aux effets du changement climatique de la ville pilote.

Cette assistance technique assurera l'élaboration d'outils techniques d'aménagement et de gestion des espaces urbains par un diagnostic territorial et géo-spatial, la sélection d'actions prioritaires de végétalisation de la ville Ouagadougou, et la réalisation d'études économiques, sociales et environnementales qui incluront l'impact sur le genre. L'Assistance technique assurera également l'élaboration de guides contenant de fiches techniques sur les espèces végétales utilisées dans le cadre de la végétalisation pouvant être utilisées afin de valoriser les espaces sélectionnés, ainsi qu'un référentiel de connaissances à données ouvertes pour la promotion de l'éducation environnementale en milieu scolaire. Ainsi ce projet répondra aux objectifs spécifiques définis dans la SNAP.

8 Pertinence par rapport aux contributions prévues au niveau national et aux autres priorités nationales

Cette Assistance technique est alignée avec :

Au niveau international :

- 9 Le programme de Développement Durable à horizon 2030*
- 10 L'Agenda 2063 de l'Union Africaine*
- 11 La politique environnementale de la CEDEAO*
- 12 La politique commune d'amélioration de l'Environnement.*
- 13 ODD*
- 14 Cadre Stratégique Communautaire de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).*

Au niveau national :

- 15 Étude Nationale Prospective Burkina 2025*
- 16 Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT)*
- Politique Nationale de Développement Durable*
- 17 Plan National de Développement Économique et Social*
- 18 Politique National Genre*
- 19 Politiques sectorielles – environnement eau et assainissement*
- 20 Stratégie Nationale d'Aménagement Paysager*
- 21 Politique Nationale de l'Habitat et du Développement urbain.*
- 22 Plan National d'Adaptation aux changements climatiques*

23 Liens avec les activités pertinentes en cours :

Les aménagements paysagers jouent un rôle important dans l'amélioration du cadre de vie et du bien-être des populations. L'ombre des arbres ont un impact sur la température des immeubles

alentour. Les économies d'énergie réalisées en plantant des arbres autour des maisons vont de 10 à 50% pour le refroidissement et de 4 à 22% pour le réchauffement. L'Organisation Mondiale de la Santé préconise une superficie minimale boisée d'environ 9 m² par habitant. Les espaces boisés constituent également des puits d'absorption des gaz à effet de serre, contribuant ainsi à atténuer le réchauffement climatique. Ils constituent des brise-vents et des barrières contre les poussières qui peuvent être la cause d'infections pulmonaires et oculaires. Ils constituent une solution pour l'épuration et l'assainissement de l'air ambiant à travers le renouvellement constant de l'oxygène. En outre les parcs urbains, les jardins d'agrément et les forêts urbaines et périurbaines constituent des pôles d'attraction pour la population et les touristes et peuvent constituer un énorme potentiel éducatif. Enfin la valorisation des aménagements paysagers constitue une opportunité de création d'emplois verts décents tels que les pépiniéristes, jardiniers, entrepreneurs de jardin et paysagistes. Quant aux aménagements dans les jardins, la sensibilisation, l'éducation et l'implication des populations n'ont pas été suffisantes. On note également une faible promotion de l'horticulture et des plantes ornementales.

Pour faire face à ces différentes situations de catastrophes naturelles, il est impératif et urgent que le Burkina Faso s'engage à promouvoir et à valoriser les infrastructures vertes par le verdissement architectural et d'aménagement urbain à travers la végétalisation de nos centres urbains associant plusieurs technologies basées sur l'utilisation de plantes vivantes pour répondre à une amélioration des conditions de vie.

Le projet sera également relié au projet d'évaluation des besoins technologiques en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques (EBT) financé par le FEM. Il répond aux besoins prioritaires définis dans la CDN du Burkina Faso, et reprend les objectifs de la Stratégie Nationale d'Aménagement Paysager (SNAP). Il aura des impacts sur la qualité de vie des populations urbaines ainsi que sur la résilience de la ville pilote et du pays et s'aligne donc avec les ODD.

24 Activités de suivi prévues à la fin de l'assistance technique :

L'assistance technique sera initialement utilisée par la ville de Ouagadougou, qui pourra sur la base des résultats obtenus définir les espaces à valoriser, et bénéficiera d'un plan détaillé pour l'exécution des actions de végétalisation de la ville qui inclura une étude économique (impact sur la création d'emplois), ainsi qu'une étude d'impact social, environnemental prenant en compte le genre, mais également le type de végétaux pouvant être utilisés, et un guide technique sur le recours aux espèces végétales locales. La ville de Ouagadougou bénéficiera également d'une note conceptuelle pour une action de végétalisation de grande envergure qui lui permettra d'accéder plus facilement à des sources de financement international. Mais cette Assistance Technique permettra également de bénéficier d'un manuel d'information, de communication et de sensibilisation destinée aux populations et aussi les scolaires (enfants et jeunes). Sur la base des ateliers d'information, de communication, de concertation et de sensibilisation qui seront menés dans le cadre de l'AT, la ville de Ouagadougou ainsi que toute les parties prenantes pourront continuer à l'information, à la communication et à la sensibilisation pour une plus grande adhésion et engouement des bénéficiaires et de la population de façon générale. Au-delà de cela, l'AT permettra la définition d'une méthodologie visant à accroître la résilience climatique de la ville de Ouagadougou, au Burkina Faso, grâce à des solutions basées sur la nature. Cette méthodologie pourra ensuite être répliquée à d'autres communes, ou d'autres villes pilotes du Burkina Faso.

25 Co-bénéfices and intégration de la question des genres:

<p>Intégration dans la conception des activités :</p>	<p><i>La notion de genre est explicitement prise en compte dans les différentes stratégies nationales du Burkina Faso afin que les populations vulnérables ou défavorisées puissent participer à la réalisation d'actions d'aménagement paysagers par la création d'emplois verts décents et aient accès aux biens et services de ces espaces verts aménagés. Dans cette optique, la TA comprend:</i></p> <p><i>26 Des actions de participation : afin que les populations soient impliquées dans la planification de la ville et puissent participer à la conception et la sélection et à l'entretien des espaces verts aménagés.</i></p> <p><i>27 Des actions de communication : avec l'utilisation des réseaux sociaux, et des ateliers de participation pendant lesquels l'importance et l'impact des espaces verts sur la résilience des villes face aux effets du Changement Climatique seront évoqués.</i></p> <p><i>28 Des actions d'éducation : un manuel de bonne pratique sera préparé pour les écoles et pourra être diffusé auprès d'autres communes. (pas uniquement la commune pilote).</i></p> <p><i>Ceci est reflété dans les activités 1, 3 et 6 auxquelles un expert en genre sera impliqué. Le projet entend également faire participer des experts en renforcement des capacités et des experts en communication, Dissémination et Design.</i></p>
<p>Retombées positives, notamment en matière d'égalité des sexes, escomptées au titre des résultats des activités :</p>	<p>Lors des sessions d'information, de communication, de sensibilisation et de participation, la parité sera recherchée. De plus la végétalisation des espaces verts auront un impact positif sur l'ensemble de la population, notamment les femmes et les enfants grâce à la réduction de la pollution, l'amélioration de la qualité de l'air, la réduction des risques climatiques et l'augmentation de la résilience de la ville.</p>

29 Principales parties prenantes nationales impliquées dans la mise en œuvre des activités d'assistance technique :

À l'aide du tableau ci-dessous, dressez la liste des parties prenantes, participants et bénéficiaires qui, dans le pays, seront impliqués dans la mise en œuvre de l'assistance du CTCN ou directement consultés à cette fin. Décrivez le rôle de chacun d'entre eux dans le cadre de cette assistance.

Partie prenante nationale	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Conservation de la Nature	NDE
Foundation Green Action	Bénéficiaire
Association des Maires du Burkina Faso (surtout la Mairie Centrale de Ouagadougou)	Projets Ouaga 2025: d'aménagement et d'entretien des espaces publics dans la ville de Ouagadougou
Comité Technique National du domaine de l'aménagement paysager et élargir à d'autres acteurs comme l'agencement du développement économique urbain de la ville de Ouagadougou (ADEU), la Direction Générale	Validation des projets de végétalisation

de l'aménagement et de l'urbanisme, La Direction Générale de l'infrastructure, la Direction Générale de l'économie verte, les ONGs et associations, La Green Action et l'NDE	
Les collectivités territoriales, la Direction Générale de l'économie verte, les ONGs et associations, La Green Action et l'NDE les organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de l'environnement, le secteur privé (architectes, urbanismes, paysagistes, aménagistes, pépiniéristes, etc...), les enseignants,	<i>Validation des projets de végétalisation</i>
l'agencement du développement économique urbain de la ville de Ouagadougou (ADEU), la Direction Générale de l'aménagement et de l'urbanisme, La Direction Générale de l'infrastructure, la Direction des aménagements hydroliques,	<i>Validation des projets de végétalisation</i>
Les chercheurs de l'Institut de l'Environnement et des Recherches Agricoles (INERA) pour le volet recherche d'accompagnement et scientifique (volet environnement et agroécologie) Les circonscription d'enseignement primaire Green Action, NDE, Fonds d'intervention pour l'environnement	<i>Validation des projets de végétalisation</i>

30 Contributions aux objectifs de développement durable (ODD)

Instructions : veuillez remplir la section grise ci-dessous en indiquant au maximum trois ODD dont la réalisation sera facilitée par l'assistance technique. Une liste complète des ODD et de leurs cibles est disponible à l'adresse suivante : <https://sustainabledevelopment.un.org/partnership/register/>.

Objectif	Objectif de développement durable	Contribution directe de l'assistance technique du CTCN (1 phrase pour les trois principaux ODD)
1	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
2	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	
3	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	
4	Assurer l'accès de tous à une éducation équitable et de qualité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	
5	Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et toutes les filles	
6	Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	
7	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (envisagez l'ajout de cibles pour le point 7)	Planifier la résolution de problèmes environnementaux par la production et le repeuplement en espèces locales en voie de disparition et d'espèces fruitières, ornementales, forestières locales et exotiques pour la séquestration du carbone, l'amélioration du microclimat et la protection et amélioration du sol
	7.1 – D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, modernes et abordables	
	7.2 – D'ici à 2030, accroître sensiblement la part des énergies	

	renouvelables dans la palette énergétique mondiale	
	7.3 – D'ici à 2030, doubler le taux global d'amélioration de l'efficacité énergétique	
	7.a – D'ici à 2030, renforcer la coopération internationale pour faciliter l'accès à la recherche et aux technologies en matière d'énergies propres, y compris les énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux technologies de pointe axées sur des carburants fossiles moins polluants, tout en favorisant les investissements dans les infrastructures énergétiques et les technologies énergétiques propres	
	7.b – D'ici à 2030, développer les infrastructures et mettre à jour les technologies en vue de la prestation de services énergétiques modernes et durables auprès de tous dans les pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, les petits États insulaires et les pays sans littoral en développement, conformément à leurs programmes de soutien respectifs	
8	Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
9	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	Analyse territoriale et géo-spatiale par l'usage de technologies satellitaires afin d'identifier les espaces à valoriser et les transformer en espaces verts et infrastructures urbaines vertes par l'usage d'espèces végétales disponibles au Burkina Faso.
10	Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	
11	Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient inclusifs, sûrs, résilients et durables	Assurer une planification urbanistique plus durable, plus résiliente, plus inclusive, et augmenter la résilience de la ville face aux effets du changement climatique.
12	Instaurer des modes de consommation et de production durables	
13	Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<i>Toute assistance technique devra indiquer la pertinence par rapport à l'objectif 13 et au moins une cible ci-dessous (13.1 à 13.b).</i>
	13.1 – Renforcer la résilience et la capacité d'adaptation aux risques climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays	Le recours et la création d'espaces verts et d'infrastructures urbaines vertes permettent d'augmenter la qualité de l'air, la qualité de l'eau, de limiter les effets du changement climatique sur la ville, et d'augmenter la résilience des espaces urbains.
	13.2 – Intégrer les mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	
	13.3 – Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités institutionnelles et humaines en matière de changements climatiques : atténuation, adaptation, réduction de leur impact et, alerte précoce	
	13.a – Mettre en œuvre l'engagement pris par les pays développés parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques d'atteindre un objectif de mobilisation conjointe de 100 milliards USD par an d'ici à 2020, toutes provenances confondues, pour répondre aux besoins des pays en développement dans le cadre de mesures d'atténuation significatives et de transparence sur la mise en œuvre, et rendre pleinement opérationnel le Fonds vert pour le climat en procédant à sa capitalisation dès que possible	
	13.b – Promouvoir des mécanismes visant à augmenter la capacité de planification et de gestion efficaces liées aux changements climatiques dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, notamment en mettant l'accent sur les femmes, les jeunes, ainsi que les communautés locales et marginalisées	
14	Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines dans l'optique du développement durable	
15	Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	
16	Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice	

	et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
17	Renforcer les moyens de mise en œuvre du partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	

31 Classification de l'assistance technique

Veillez sélectionner le type d'assistance qui correspond le plus à l'assistance décrite dans ce plan de réponse. Facultatif : indiquez une catégorie secondaire d'assistance technique.

<i>Veillez cocher les cases appropriées ci-dessous</i>	<i>Primaire</i>	<i>Secondaire</i>
<input type="checkbox"/> 1. Identification et priorisation des technologies	x	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 2. Recherche et développement sur les technologies climatiques	<input type="checkbox"/>	X
<input type="checkbox"/> 3A. Études de faisabilité sur la mise en œuvre de technologies climatiques	x	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 3B. Pilotage de technologies connues dans des conditions locales	x	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4A. Recommandations en matière de réforme législative, politique et réglementaire	x	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 4B. Élaboration d'une stratégie ou d'une feuille de route spécifique au secteur	x	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> 5. Facilitation du financement et création d'opportunités de marchés	<input type="checkbox"/>	X

Veillez noter que l'assistance technique du CTCN contribue dans son ensemble au renforcement de la capacité des acteurs nationaux.

32 Processus de suivi et d'évaluation

Dès le recrutement des partenaires qui mettront en œuvre ce Plan de réponse, le partenaire principal élaborera un plan de suivi et d'évaluation de l'assistance technique. Le plan de suivi et d'évaluation devra comporter des indicateurs spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et assortis de délais, qui seront utilisés pour surveiller et évaluer la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre. Le Responsable des technologies du CTCN chargé de l'assistance technique surveillera la rapidité et la pertinence de la mise en œuvre du Plan de réponse. Dès l'achèvement de l'ensemble des activités et l'obtention des produits, les formulaires d'évaluation seront remplis par (i) l'Entité nationale désignée pour le niveau de satisfaction globale par rapport au service d'assistance technique fourni ; (ii) le Partenaire principal de mise en œuvre pour les connaissances et les enseignements tirés de l'assistance technique ; et (iii) le Directeur du CTCN pour la rapidité et la pertinence des activités et des produits livrés.